

La Francophonie, nouvelle composante de l'équilibre multipolaire *

par

Bernard Leduc **

MOTS-CLES. – Francophonie; Politique internationale; Coopération au développement.

RESUME. - La Francophonie (avec un grand F) désigne la Francophonie Institutionnelle dont la partie visible est le Sommet de la Francophonie ou Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage qu'il convient de distinguer de la francophonie (avec un petit f) qui est liée elle au concept d'identité francophone. Dans une première partie, l'historique de la construction de la Francophonie et des Organisations internationales qui s'en revendiquent sera traité : Comment est née l'Organisation Internationale de la Francophonie « OIF »? Dans quel cadre stratégique évolue-t-elle? Quels sont les autres composantes internationales du dispositif institutionnel francophone? Quels sont les principaux opérateurs et leurs missions? Dans une seconde partie, les actions de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), l'opérateur des Sommets pour l'enseignement supérieur et la recherche, seront évoquées en mettant l'accent sur quelques réalisations en faveur des pays en développement, notamment en vue de réduire la fracture numérique. Une dernière partie traitera de l'équilibre multipolaire et de la nécessité de développer un troisième dialogue : le dialogue interculturel fondé sur la coopération et la solidarité. La Francophonie, au côté d'autres espaces linguistiques, peut contribuer à ce que la mondialisation s'organise autour de la synthèse des différences et non pas autour d'un modèle unique et dominant.

TREFWORDEN. – Francofonie; Internationale politiek; Ontwikkelingssamenwerking.

SAMENVATTING. -*De Francofonie, nieuwe component van het multipolaire evenwicht.* -De Francofonie (met een hoofdletter) verwijst naar de Institutionele Francofonie – waarvan het zichtbare gedeelte de Top van de Francofonie of de Top van de staatshoofden en regeringsleiders die het Frans gemeen hebben is – en moet onderscheiden worden van de francophonie (met een kleine letter), die gekoppeld is aan het Franstalige-identiteitsconcept. In een eerste deel, zal de geschiedenis van de opbouw van de Francofonie en van de internationale organisaties die beweren er deel van uit te maken behandeld worden: Hoe is de Internationale Organisatie van de Francofonie tot stand genomen? In welk strategisch kader evolueert zij? Welke andere internationale componenten behoren tot het institutionele kader? Wat zijn de belangrijkste operatoren en hun missies? In een tweede deel zullen de acties van de *Agence Universitaire de la Francophonie* (AUF), de operator voor de Top voor het hoger onderwijs en de Top voor het onderzoek, besproken worden met de nadruk op een aantal verwezenlijkingen die de ontwikkelingslanden ten goede komen, meer in het bijzonder om de digitale kloof te dichten. In een laatste deel worden het multipolaire evenwicht en de noodzaak om een derde dialoog te ontwikkelen, een interculturele dialoog gebaseerd op samenwerking en solidariteit. De Francofonie, naast andere taalgebieden, kan ertoe bijdragen dat de globalisering georganiseerd wordt rond de synthese van de verschillen en niet rond één dominant model.

*Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences techniques du 27 mars 2014

** Prof ém. Université libre de Bruxelles, aéro-thermo-mécanique, 50 av. F. Roosevelt, 1050 Bruxelles, Directeur honoraire du Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb de l'Agence Universitaire de la Francophonie, 12 boulevard Baudouin, 1000 Bruxelles

KEYWORDS. – Francophonie; International politics; Development cooperation.

SUMMARY. – *La Francophonie, new component of multipolar equilibrium*- Francophonie (with a capital) designate Institutional Francophonie, which visible part is the Summit of la Francophonie or Summit of Heads of State and Government with French language in common to be distinguished with francophonie (with small letter) linked to the concept of French identity. In the first part, the history of the construction of la Francophonie and related International organizations is presented: How is born the International Organization of la Francophonie (IOF)? In which strategic framework she evolves? What are other components of the French institutional framework? What are the main operators and their missions? In the second part, the actions of the Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), the operator for the Summits for higher education and research will be discussed with emphasis on some achievements in favor of developing countries, especially to reduce the numerical gap. A final section will deal with the multipolar equilibrium and the need to develop a third dialogue: an intercultural dialogue based on cooperation and solidarity. La Francophonie, alongside other linguistics zones, can help to ensure that globalization is organized around the synthesis of differences and not around a single dominant model.

1. Introduction

Par sa diversité linguistique, la Belgique est un lieu privilégié pour aborder les questions relatives aux langues. Il s'agit d'un vaste sujet puisque la langue est non seulement un outil de communication mais également un vecteur de culture et d'identité. Nos propos n'aborderont pas les questions nationales mais tenteront de prendre la mesure d'enjeux à l'échelle planétaire en évoquant la Francophonie, sa construction, sa place sur l'échiquier international ainsi que sa pertinence en matière de coopération au développement. Seule la Francophonie institutionnelle sera abordée. Il s'agit de la Francophonie (avec une lettre capitale) dont la partie visible de l'iceberg est le Sommet de la Francophonie ou Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage. La Francophonie institutionnelle occupe une place particulière dans le monde, sans doute parce que le français a été longtemps et jusqu'il y a peu la langue dominante de la diplomatie. Il convient toutefois de distinguer la Francophonie institutionnelle de la francophonie (avec une lettre minuscule) qui est liée elle au concept d'identité francophone.

Dans une première partie, l'histoire du concept de Francophonie et des Organisations internationales qui s'en revendiquent sera présentée. Dans une seconde partie, à titre d'exemple, l'action d'un des opérateurs des Sommets pour l'enseignement supérieur et la recherche, l'Agence Universitaire de la Francophonie, sera précisée. Une dernière partie traitera de considérations sur l'équilibre multipolaire.

2. La construction de la Francophonie Institutionnelle

A l'origine, le terme « francophonie » a été inventé en 1880 par le géographe français Onésime Reclus (1837-1916). Il est utilisé pour désigner l'ensemble des populations parlant français, c'est un concept purement linguistique. Le terme « francophonie » qui était tombé peu à peu dans l'oubli a été remis à l'honneur dans les années soixante dans le contexte des « jeunes indépendances » essentiellement africaines par les Présidents fondateurs que furent Léopold Sédar Senghor au Sénégal, Hamani Diori au Niger, Habib Bourguiba en Tunisie et le roi Norodom Sihanouk au Cambodge (Valentin 2010). Grâce à ces pères fondateurs, la francophonie s'est progressivement définie comme une communauté de peuples partageant

des valeurs, un idéal humaniste et de métissage. Un volet politique s'est alors ajouté au concept linguistique initial.

On entend aujourd'hui par « Francophonie » le rassemblement géopolitique constitué par les pays qui participent tous les deux ans aux Sommets des états et gouvernements ayant en partage le français et qui adhèrent à l'Organisation Internationale de la Francophonie l'OIF. Le terme « francophone » a tout à la fois un sens institutionnel, il caractérise alors l'ensemble des institutions ou organisations publiques ou privées relevant de l'OIF et un sens spirituel qui traduit le sentiment d'appartenir à une même communauté née du partage à des degrés divers d'une même langue et des mêmes valeurs (Guillou 1993).

La marche vers la Francophonie politique a été particulièrement lente, sans doute à cause de la diversité des cultures dont elle se veut le porte-drapeau. Dans un premier temps, la francophonie est essentiellement associative. Le projet francophone n'a pas été élaboré par les Etats, il tire une large part de sa puissance de rêve et d'attraction des propositions des animateurs et militants des nombreuses organisations non gouvernementales qui ont proliféré depuis la deuxième guerre mondiale (Guillou 2005). Citons à titre d'exemples l'association des journalistes de langue française créée en 1954, l'association des universités partiellement ou entièrement de langue française AUPELF créée en 1961, association dont il sera traité ultérieurement, le conseil international de la langue française créée en 1967 et l'association internationale des parlementaires de langue française créée également en 1967.

Notons que dès 1955, Léopold Sédar Senghor, alors Secrétaire d'Etat dans le gouvernement Edgar Faure proposait en concertation avec Habib Bourguiba en résidence surveillée en France d'établir un « commonwealth à la française » qui regrouperait les nations employant le français comme langue nationale, langue officielle ou langue de culture. En 1963, Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori et Norodom Sihanouk cosignent un appel à rassembler les « parlants français ». En 1966 Hamani Diori reçu avec Leopold Sédar Senghor mandat des chefs d'Etat de l'organisation commune Africaine et Malgache (OCAM), de convaincre les autres pays francophones d'Afrique de participer à des projets de coopération culturelle et technique. Ce sera à Niamey, dans la capitale du Niger que se tiendront en 1969 et 1970 les deux premières conférences intergouvernementales des Etats francophones. La seconde conférence aboutira à la création par 21 gouvernements de l'Agence de coopération culturelle et Technique (ACCT - Convention de Niamey). Comme son nom l'indique, il s'agit d'un organisme qui met en place sur le terrain des projets de coopération dans les domaines culturels et techniques. Les moyens de cette Agence sont très modestes, la démarche de mise en place de la Francophonie est prudente. Les raisons en sont nombreuses. Parmi celles-ci citons le fait que le Canada fédéral refusait que la province de Québec siège officiellement autour de la table et le fait que la France du Général de Gaulle souhaitait laisser à d'autres acteurs le soin de construire la Francophonie de peur d'être taxée de néo-colonialisme et de néo-impérialisme.

Ce n'est qu'en 1986, que François Mitterrand pourra réunir à Versailles le premier Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun le français. Deux visions de la francophonie s'affrontent et vont en ralentir le développement. D'une part la vision de l'ACCT qui existe depuis plus de quinze ans, qui a de belles réalisations à son actif, qui tire sa légitimité d'un Traité (traité de Niamey) et qui veut être l'organe Directeur unique et d'autre part la vision des chefs d'Etats qui veulent incorporer l'ACCT à un dispositif plus vaste. Cette confrontation débouchera en 1995 sur un compromis au Sommet de Cotonou avec la création de l'Agence de la Francophonie et en 1997 sur l'adoption de la Charte de la Francophonie lors du Sommet d'Hanoï. C'est à Hanoï en 1997 que le grand tournant est pris avec la création d'un Secrétariat Général, animé par un secrétaire général porte parole politique et représentant officiel de la Francophonie au niveau international. Le premier secrétaire général de la francophonie est Boutros Boutros Ghali ancien secrétaire général de

l'ONU. En 1999, compte tenu de son statut intergouvernemental exclusif, l'Agence est appelée Agence Intergouvernementale de la Francophonie, elle est alors dirigée par le Belge Roger Dehaybe. Abdou Diouf, ancien Président de la république du Sénégal est élu au poste de Secrétaire général de la francophonie lors du Sommet de Beyrouth en 2002.

A Ouagadougou, en 2004 réunis en Xième Sommet, les chefs d'Etat et de gouvernements ont approuvé les nouvelles missions stratégiques de la Francophonie et ont pris la décision de parachever la réforme institutionnelle afin de mieux fonder la personnalité juridique de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Ceci est entériné par le Sommet de Bucarest en 2006. Le Président Abou Diouf est alors réélu pour un second mandat. Le Sommet de 2008 s'est tenu à Québec. Il a fait l'objet comme tous les Sommets d'une déclaration finale à vrai dire éclipsée par l'éclatement de la crise économique. Au cœur de cette déclaration, on retrouve la volonté de promouvoir la langue française et de renforcer la paix et l'état de droit. Le dernier Sommet s'est tenu à Kinshasa en octobre 2012 et le prochain est prévu à Dakar fin 2014.

La Francophonie intervient sur divers plans et notamment sur le plan politique. Pour illustrer cette présence citons par exemple le cas de Madagascar où suite aux évènements récents le Conseil permanent de la francophonie qui s'est réuni le 2 avril 2009 a conclu que le processus qui a conduit au changement de pouvoir à Madagascar constituait une rupture de l'ordre constitutionnel donc de la démocratie. En conséquence, la coopération multilatérale francophone est suspendue à l'exception des programmes qui bénéficient directement aux populations civiles et de ceux qui peuvent concourir au rétablissement de la démocratie. Citons également le Sommet de Québec en octobre 2008 qui a été une étape essentielle dans la préparation du premier Sommet du G20 qui s'est tenu à Londres en novembre 2008. Rappelons en remontant dans le temps, l'opposition ferme de la Francophonie au déclenchement de la seconde guerre en Irak. Les évènements ont donné raison à ceux qui ont dénoncé dès le début la manipulation de l'information par les médias anglo-saxons et l'influence occulte des compagnies du secteur pétrolier américain.

3. Les éléments constitutifs du dispositif international de la Francophonie

A ce jour, l'Organisation Internationale de la Francophonie l'OIF compte 57 Etats et gouvernements et a admis 20 pays comme observateurs. L'ensemble de ces Etats totalise une population de plus de 800 millions de personnes dont 200 millions de locuteurs de français (Wolff 2010). Présente sur les cinq continents, elle regroupe près du tiers des états membres de l'Organisation des Nations Unies. L'OIF apporte à ses états membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de coopération multilatérale conformément aux grandes missions tracées par les Sommets de la Francophonie.

S'inscrivant dans les objectifs du millénaire ratifiés en 2000 par les Etats membres de l'ONU, les Etats et gouvernements ont choisi lors du Sommet de Ouagadougou, pour la décennie 2004-2014, de structurer le périmètre de leurs interventions dans un cadre stratégique décennal décliné autour de quatre missions :

- La promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique;
- La promotion de la paix de la démocratie et des droits de l'homme;
- L'appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche;

- Le développement de la coopération au service du développement durable et solidaire.

A côté des Sommets des chefs d'Etat et de gouvernement, le dispositif institutionnel francophone comporte plusieurs autres composantes:

La conférence ministérielle de la francophonie (CMF) qui se réunit entre les Sommets afin d'assurer la continuité politique. Les membres des Sommets y sont représentés par leur ministre des affaires étrangères ou le ministre chargé de la francophonie. Cette conférence a pour mission de veiller à l'exécution des décisions arrêtées lors d'un Sommet et de préparer le Sommet suivant. Elle prépare en outre l'admission de nouveaux membres comme c'est le cas actuellement pour l'Algérie et Israël.

La Francophonie s'appuie également sur deux conférences ministrielles permanentes ; la Conférence des Ministres de l'Education nationale des pays ayant le français en partage la CONFEMEN et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage la CONFEJES. Elle s'appuie également sur des conférences ministrielles sectorielles comme la Conférence des Ministres de la justice.

Le Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) est l'instance chargée de la préparation et du suivi des Sommets. Il est présidé par le Secrétaire général et est composé des représentants personnels des chefs d'Etat ou de gouvernement.

L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) regroupe de son côté des parlementaires de 77 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents. Son action vise principalement à promouvoir et à défendre la démocratie, l'État de droit, le respect des droits de l'Homme, le rayonnement international de la langue française et la diversité culturelle. La dernière assemblée générale a eu lieu à Abidjan en novembre 2012.

La cellule de réflexion stratégique de la Francophonie qui a remplacé en 2007 le Haut Conseil de la Francophonie est placé auprès du secrétaire général, elle est chargée quant à elle d'élaborer tous les deux ans un rapport sur la Francophonie dans le monde et d'assurer une fonction de réflexion sur les tendances majeures de l'évolution de l'actualité ainsi que sur les perspectives qui s'en dégagent à moyen et long terme pour la Francophonie. Il est présidé par le secrétaire général de la francophonie.

A côté de l'action sur le terrain de l'OIF, il y a quatre opérateurs directs qui mettent en œuvre les décisions prises par le Sommet, chacun dans leurs domaines de compétences. Ces quatre opérateurs sont juridiquement autonomes mais sont « directs » parce qu'ils rapportent directement au Secrétaire général Abou Diouf chargé quant à lui d'assurer la coordination, voire d'arbitrer les conflits entre les opérateurs.

Ces opérateurs sont de statut privé, il s'agit de :

- TV5 : la chaîne de télévision internationale francophone ;
- L'AUF : l'Agence Universitaire de la Francophonie ;
- L'AIMF : l'Association Internationale des Maires Francophones ;
- L'Université Senghor à Alexandrie.

On se limitera ci-dessous à un des opérateurs, l'Agence Universitaire de la Francophonie, qui est l'opérateur en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

4. L'Agence Universitaire de la Francophonie

Cet opérateur a vu le jour en 1961 sous le nom d'AUPELF, association des universités partiellement ou entièrement de langue française. A sa création ce n'était qu'une petite

association dont l'activité principale était de réunir de temps en temps des Recteurs et des Présidents d'université autour de sujets liés à l'enseignement et à la recherche. Une extension survint en 1987 lorsque l'AUPELF s'est associée avec l'université des réseaux d'expression française et devint l'AUPELF-UREF. Elle regroupe alors des établissements d'enseignement comme des universités et des réseaux de chercheurs comme par exemple les chercheurs en maladies parasitaires, en télédétection, en dynamique des langues, en lexicologie, en droit de la santé,....

Une grande transformation intervint en 1989 lorsque l'AUPELF-UREF a acquis le statut d'opérateur direct du Sommet francophone. En 2001, l'association prend le nom d'Agence Universitaire de la francophonie (AUF) et atteint sa vitesse de croisière avec un budget d'environ 40 millions d'euros par an. Actuellement elle regroupe près de 800 universités, établissements d'enseignement supérieur et centres de recherche dans plus de 80 pays. Elle a son siège depuis 1961 à Montréal et dispose de nombreuses implantations dans le monde. Elle dispose de 10 bureaux régionaux dont celui qui est situé à Bruxelles et qui s'occupe actuellement de l'Europe de l'Ouest et des relations avec l'UE. L'AUF qu'il ne faut évidemment pas confondre avec l'OIF est un opérateur qui concentre son action sur l'enseignement supérieur et la recherche et dont les projets se situent naturellement dans le cadre stratégique décennal de la Francophonie dont les objectifs ont été rappelés plus haut.

Les actions menées par l'Agence universitaire de la francophonie sont très nombreuses et il est impossible de toutes les énumérer. Un excellent rapport annuel d'activités se trouve sur le site internet de l'AUF (www.auf.org). Le dernier rapport, celui de 2013, a été présenté à la dernière assemblée générale de l'Agence tenue à Sao Paulo en mai 2013.

Citons de manière illustrative :

- Les mobilités constituées principalement de bourses de doctorat et post-doctorat;
- Le soutien à des projets multilatéraux de recherche;
- Le soutien à l'organisation de colloques;
- L'installation dans les pays du Sud de Campus numériques équipés de toutes les facilités apportées par les nouvelles technologies de l'information et de la communication;
- Le soutien à la réalisation de formations ouvertes et à distance qui permettent à des étudiants du Sud d'obtenir à distance des diplômes reconnus d'universités du Nord et tout récemment le soutien à la mise en œuvre de cours en ligne ouverts à tous;
- La mise en œuvre de 6 instituts internationaux : l'Institut de la francophonie pour l'Informatique à Hanoï, l'Institut de la Francophonie pour la médecine tropicale à Vientiane, l'Institut de la Francophonie pour l'Administration et la Gestion à Sofia, l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat à Maurice, l'Institut de la Francophonie pour la gestion dans la Caraïbe, l'Institut de la francophonie pour l'ingénierie de la connaissance à Tunis. Ces Instituts ont volontairement été créés dans des pays du Sud pour arrimer ceux-ci à l'enseignement et à recherche de niveau international.

L'Agence apporte également son concours à des réseaux institutionnels et des réseaux de chercheurs qui ont la particularité de travailler en bonne intelligence avec l'AUF tout en jouissant d'une parfaite autonomie notamment sur le plan juridique. Parmi les réseaux particulièrement actif, mentionnons la Conférence internationale des Doyens des Facultés de Médecine francophones (CIDMEF) qui a notamment élaboré un référentiel pour l'évaluation des facultés de Médecine et qui soutient plusieurs publications de haut niveau en français.

Afin de ne pas interférer avec les coopérations bi-latérales, les actions de l'Agence se situent volontairement dans un cadre multilatéral. Parmi les exemples de coopération multilatérale dont il a beaucoup été question, citons l'union pour la méditerranée. Cette union, lancée en 2008 par la France, également appelée « Processus de Barcelone » a pour but de

mettre en place entre les pays du pourtour méditerranéen une coopération dans les domaines énergétiques et environnemental : l'eau, l'énergie solaire, la dépollution,...

L'AUF qui a la particularité d'être à la fois un opérateur du Sommet des chefs d'Etats et une association d'universités est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la coopération internationale multilatérale pour l'enseignement et la recherche en proposant un large champ d'actions répondant aux critères de l'excellence académique.

5. Equilibre multipolaire

La dernière partie est consacrée à quelques considérations sur l'équilibre multipolaire et la place de la francophonie dans le monde. Rappelons que les Etats vont à la rencontre de la mondialisation à travers les dialogues internationaux (Guillou 2010).

Le premier dialogue qui concerne les organisations internationales mondiales (ONU, OMC, OMS,...) est actuellement largement dominé par les Etats-Unis.

Le second dialogue a trait aux organisations à vocation régionale comme l'ALENA, l'ASEAN, l'UE... qui mènent des négociations essentiellement politiques et économiques.

Force est de constater que ces deux premiers dialogues n'ont pas permis l'avènement d'une mondialisation multipolaire et pacifique. Le besoin d'un troisième dialogue se fait naturellement sentir, il s'agit du dialogue interculturel fondé sur la coopération et la solidarité. Ce troisième dialogue se met aujourd'hui progressivement en place dans les espaces ayant en partage une grande langue internationale. L'action de la communauté francophone s'inscrit donc dans la vision stratégique d'une mondialisation multipolaire dont elle est un pôle.

Un exemple pour illustrer ce propos : on trouve aux Etats-Unis l'affirmation que la force technologique et les ripostes, mêmes justifiées, peuvent résoudre les affrontements et le terrorisme. On sait que c'est une erreur et que la lutte à long terme contre le terrorisme passe nécessairement par la compréhension des causes profondes de celui-ci et notamment des motivations religieuses.

Le monde bipolaire (Etats-Unis – URSS) issu des accords de Yalta s'est transformé en monde multipolaire : Etats-Unis, Union Européenne, Chine, Japon, Russie et les puissances régionales comme l'Inde et le Brésil. La francophonie est une composante transversale capable de transcender les antagonismes et peut s'avérer être un facteur de paix et de stabilité. Dès lors, défendre la Francophonie, c'est plus que la défense du français, c'est un combat pour la diversité culturelle, laquelle implique la diversité linguistique. La Francophonie, comme les autres aires géoculturelles et linguistiques, est un instrument de maîtrise de la mondialisation caractérisant ce début du XXI^e siècle.

6. Conclusions

La Francophonie reconnaît que derrière chaque langue, chaque culture, il y a une manière propre de concevoir le monde (Wolton 2003). La mondialisation doit dès lors se définir autour de la synthèse de ces différences et non pas autour d'un modèle unique et dominant. La Francophonie défend aussi des valeurs, celles de la démocratie et des droits de l'homme. Elle est un espace de coopération et de solidarité, malgré des moyens limités. La Francophonie est aujourd'hui un des laboratoires de la diversité culturelle, un des outils de ce dialogue des civilisations à construire, un des espaces de cohabitation indispensables pour éviter la funeste prédiction du choc des civilisations.

BIBLIOGRAPHIE

- Guillou, M., La Francophonie nouvel enjeu mondial – Hatier 1993, 156 pp.
- Guillou, M., Francophonie – Puissance, Ellipses 2005, 156pp.
- Guillou, M., Trang, P., Francophonie et mondialisation, - Iframond 2010, 658pp.
- Valentin, Ch., Une histoire de la Francophonie (1970-2010), Belin 2010, 650 pp.
- Wolff, A., La langue française dans le monde 2010, Nathan 2010, 384 pp.
- Wolton, D., L'autre mondialisation, Paris, Flammarion 2003, 211 pp.